



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 02/02/2012

Département de publication : **59**
Annonce No **12-22328**

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Roubaix, 17 Grand rue, Contact : aj marchés publics, à l'attention de mr le maire de Roubaix, F-59100 Roubaix. Tél. (+33) 03 20 66 48 35. E-mail : commandepublique@ville-roubaix.fr. Fax (+33) 03 20 66 47 51.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-roubaix.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://portail.ville-roubaix.fr/marchespublics>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique :
<http://portail.ville-roubaix.fr/marchespublics>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autorité régionale ou locale.

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

étude paysagère et écologique de l'extension du parc Brondeloire.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : n°12 Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : territoire communal, 59100 Roubaix.

Code NUTS **FR301**.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

études de maîtrise d'oeuvre paysagère et écologique de l'extension du parc Brondeloire.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

79311000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

la mission de maîtrise d'oeuvre s'étend sur environ 3 ha.

L'Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 1 672 241,00euros (H.T.)

II.2.2) Informations sur les options :

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 24 (à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Caution pour le versement de l'avance.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Budget d'investissement ville; Conseil Régional (65%); ANRU (15%).
Délai global de paiement de 30 jours : article 98 du cmp français modifié par le décret n°2008-1355
Avance prévue au marché
Prix révisables mensuellement.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- lettre de candidature et habilitation du mandataire par les co-traitants (DC 4 ou forme libre) dûment complété, daté et signé.
-Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
-Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
-Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
-Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;
-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix. Pondération : 60.
2. valeur technique. Pondération : 40.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

12SER001.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

16 mars 2012 - 11:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 240 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 10 avril 2012 - 09:00.

Lieu : hôtel de Ville de Roubaix.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPEENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Référence(s) utile(s) du projet / programme : feder.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le mandataire ne peut se présenter comme mandataire dans plusieurs candidatures, ni comme membre d'un autre groupement.

Les compétences exigées sont :

- paysagiste (le mandataire)
- ecologue
- une personne chargée de concerter, communiquer, sensibiliser le projet auprès des différents usagers
- concepteur graphique
- bet/Vrd/Eaux pluviales

Les critères intervenant au stade de la candidature sont :

Garanties et capacités techniques, professionnelles et financières.

Transmission des offres par tout moyen permettant de justifier de façon certaine la date et l'heure de leur réception, (par voie électronique, par lettre recommandée avec avis de réception, Chronopost ou autre moyen équivalent) ou déposées contre récépissé avec la mention "Ne pas ouvrir par le service du courrier".

La transmission électronique des offres est préconisée. (<http://portail.ville-roubaix.fr/marchespublics>). Niveau minimum de signature électronique : niveau II (équivalent classe 3) de la PRI (Politique de Référencement Intersectorielle).
Autres renseignements dans le règlement de la consultation.

Article 57 II 4° et 5°, le délai de publicité a été diminué de :
- 7 jours : envoi de l'avis par voie électronique
- 5 jours : car accès libre et complet depuis la publication au dossier de consultation par voie électronique.

Le critère prix (60%) est décomposé comme suit:

- prix: 40%
- justesse de la répartition des honoraires entre les intervenants: 20%

Le critère valeur technique (40%) est décomposé comme suit:

- pertinence de la réflexion du projet par rapport au site et à son environnement: 15%
- pertinence de la réflexion environnementale du projet: 8%
- qualité de l'approche écologique: 7%
- méthode: 8%
- organisation, moyens et matériels: 2%.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 2 février 2012.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Lille, 143 rue Jacquemars Gielée, F-59000 Lille. E-mail : greffe.ta-lille@juradm.fr. Tél. (+33) 03 20 63 13 00. Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/ta-cao/>. Fax (+33) 03 20 63 13 47.

VI.4.2) **Introduction des recours :**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :**

Greffe du Tribunal administratif de Lille Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/ta-cao/>.

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

2 février 2012.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : A420

Libellé de la facture : Ville de Roubaix CVAP Espaces publics 17 grand place, F-59066 Roubaix.

Siret : 21590512600011

Classe de profil : Commune

Classification des produits :

- Services d'administration publique